

# DNCA INVEST CONVERTIBLES

## OBLIGATIONS CONVERTIBLES EUROPÉENNES

### Objectif de gestion

Le Compartiment vise à fournir une appréciation du capital avec une faible volatilité en investissant dans des obligations convertibles. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). La composition du portefeuille ne cherchera pas à répliquer la composition d'un indice de référence d'un point de vue géographique ou sectoriel. Néanmoins, l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB (Bloomberg ticker : UCBIFF21 Index) pourra être utilisé comme indicateur de référence a posteriori.

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

### Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	169,09
Actif net (m€)	611
Delta	56%
Taux actuariel moyen	1,08%
Prime moyenne	48,34%
Sensibilité moyenne	4,24
Maturité moyenne (années)	4,40
Nombre de lignes	49
Note moyenne	BBB

### Performance (du 29/05/2015 au 30/05/2025)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

↗ DNCA INVEST CONVERTIBLES (Part B) Performance cumulée ↘ Indicateur de référence<sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup>Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

### Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part B	+8,14	+4,40	+2,65	+0,29	+2,37
Indicateur de référence	+6,49	+4,55	+1,81	+1,39	+3,32
Part B - volatilité	7,14	6,59	6,70	5,64	5,09
Indicateur de référence - volatilité	5,38	5,72	6,06	5,71	5,71

### Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part B	+3,47	+7,23	+8,14	+13,79	+13,97	+2,93
Indicateur de référence	+2,28	+5,48	+6,49	+14,29	+9,41	+14,85

### Performances calendaires (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Part B	+5,44	+6,33	-15,43	+0,92	+1,30	+6,98	-9,62	+5,91	+0,73	+4,24
Indicateur de référence	+6,30	+4,23	-14,20	-0,25	+6,03	+7,60	-5,18	+6,99	-0,21	+6,08

### Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	0,74	0,26	0,19	-0,07
Tracking error	2,78%	2,80%	2,77%	2,72%
Coef. corrélation	0,94	0,91	0,91	0,89
Ratio d'information	0,63	-0,05	0,30	-0,41
Bêta	1,25	1,04	1,01	0,88

**Principaux risques :** risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de crédit, risque en perte de capital, risque actions, risque de change, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque de durabilité, risque ESG

### Principales positions<sup>+</sup>

	Poids
RAG-Stiftung 2.25% 2030 CV	4,67%
LEG Properties BV 1% 2030 CV	4,18%
Cellnex Telecom SA 0.5% 2028 CV	4,13%
Schneider Electric SE 1.97% 2030 CV	3,81%
Iberdrola Finanzas SA 1.5% 2030 CV	3,50%
Vinci SA 0.7% 2030 CV	3,24%
International Consolidated Airlines Group SA 1.13% 2028 CV	3,05%
TUI AG 1.95% 2031 CV	3,04%
QIAGEN NV 2.5% 2031 CV	2,95%
MTU Aero Engines AG 0.05% 2027 CV	2,78%
	<b>35,37%</b>

### Répartition par maturité

	Poids (%)		Sensibilité	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
< 1 an	1,5%	24,2%	0,0	0,1
1 - 2 ans	4,5%	9,3%	0,1	0,1
2 - 3 ans	16,3%	24,2%	0,4	0,6
3 - 4 ans	9,0%	7,1%	0,3	0,2
4 - 5 ans	23,0%	12,2%	1,1	0,6
> 5 ans	35,3%	23,0%	2,0	1,2

### Répartition par notation

	Fonds	Indice
A	13,7%	22,9%
BBB	31,9%	27,4%
BB	9,4%	10,3%
< BB	2,6%	2,5%
NR	42,3%	36,8%

### Principaux mouvements\*

**Entrées :** Akamai Technologies Inc 0.25% 2033 CV (4,2), Euronext NV 1.5% 2032 CV (6), Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2030 CV (3,5), PRYIM 5 1/4 PERP (6,5), SPIE SA 3.75% 2030 (6) et Vonovia SE 0.88% 2032 CV (6,5)

**Sorties :** ams-OSRAM AG 10.5% 2029 (4,3), Aroundtown SA 3.63% 2031 (5), Globalwafers GmbH 1.5% 2029 CV, Lagfin SCA 3.5% 2028 CV (5,2), Prysmian SpA 3.88% 2031 (6,3), SK Hynix Inc 1.75% 2030 CV (5,5) et WH Smith PLC 1.63% 2026 CV (4,5)

### Répartition géographique

	Fonds	Indice
Allemagne	33,3%	30,5%
France	20,7%	20,4%
Espagne	13,3%	13,6%
Italie	10,9%	10,3%
USA	9,4%	7,1%
Pays-Bas	6,4%	10,0%
Autriche	1,8%	-
Chine	1,5%	-
Irlande	1,4%	-
Suisse	1,2%	-
Autres pays	-	8,2%

### Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	15,5%	14,6%
Énergie	11,8%	17,7%
Immobilier	9,9%	7,8%
Technologie	8,6%	5,9%
Voyages et loisirs	8,6%	12,9%
Bâtiment et matériaux de	7,8%	5,4%
Services financiers	5,8%	11,2%
Banques	5,8%	4,0%
Télécommunications	5,7%	4,2%
Services aux collectivités	3,8%	4,5%
Produits et services de	3,3%	-
Santé	3,2%	7,1%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,5%	2,3%
Ressources de base	1,7%	-
Automobiles et équipementiers	1,7%	2,5%
Distribution	0,6%	-
Liquidités et autres	3,7%	N/A

\*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez-vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

### Delta

	Fonds	Indice
Delta	55,9%	44,9%
Delta effectif	46,3%	37,5%
Input spread	110,3	83,3
Implicite spread	76,5	62,6

### Principaux deltas

	%
SAFRAN SA	100,0%
Rheinmetall AG 2.25% 2030 CV	99,9%
Elis SA 2.25% 2029 CV	86,5%
SPIE SA 2% 2028 CV	85,6%
Simon Global Development BV 3.5% 2026 CV	85,4%
Salini SpA 4% 2028 CV	84,6%
Snam SpA 3.25% 2028 CV	77,2%
Alibaba Group Holding Ltd 0.5% 2031 CV	76,0%
Nordex SE 4.25% 2030 CV	75,7%
Saipem SpA 2.88% 2029 CV	73,1%

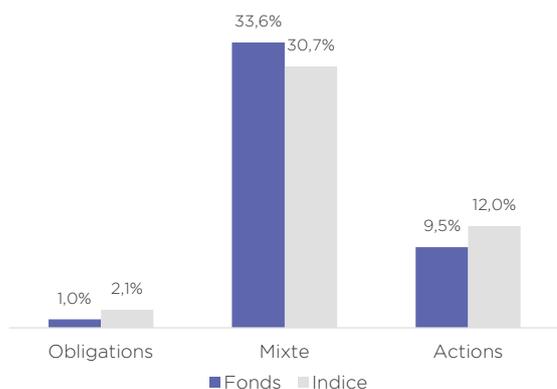
### Contribution au delta par pays

	Delta		Delta effectif	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Allemagne	16,9%	12,2%	12,6%	9,5%
France	10,6%	11,0%	9,0%	9,3%
Espagne	5,6%	7,5%	4,6%	6,5%
Italie	4,0%	4,8%	3,5%	4,3%
USA	4,0%	4,9%	3,0%	4,6%
Pays-Bas	2,8%	2,2%	1,9%	1,3%
OPCVM	0,9%	-	0,9%	-
Chine	0,9%	-	0,7%	-
Irlande	0,4%	-	0,3%	-
Autriche	0,2%	-	0,1%	-
Suisse	0%	-	0%	-
Suède	-	1,6%	-	1,2%
Luxembourg	-	0,5%	-	0,4%
Mexique	-	0,1%	-	0,1%
Belgique	-	0,1%	-	0,0%
Liquidités et autres	9,7%	-	9,7%	-

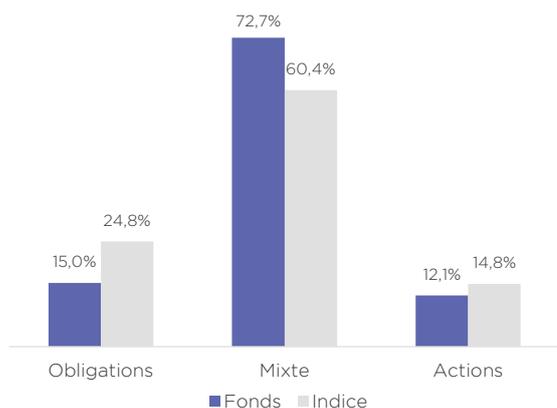
### Contribution au delta par secteur

	Delta		Delta effectif	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Biens et services industriels	8,3%	5,3%	7,2%	4,0%
Énergie	7,1%	9,4%	5,9%	7,9%
Voyages et loisirs	5,2%	7,3%	4,1%	5,9%
Bâtiment et matériaux de construction	4,3%	3,7%	4,0%	3,5%
Immobilier	4,2%	2,7%	2,8%	2,0%
Technologie	3,6%	0,8%	2,7%	0,5%
Services financiers	2,7%	5,6%	2,1%	5,3%
Banques	2,2%	1,3%	1,7%	1,1%
Santé	1,7%	3,0%	1,1%	2,2%
Télécommunications	1,6%	1,4%	1,0%	0,9%
Services aux collectivités	1,1%	2,6%	1,0%	2,6%
Produits et services de consommation	1,1%	-	0,4%	-
Automobiles et équipementiers	0,9%	1,5%	0,9%	1,5%
OPCVM	0,9%	-	0,9%	-
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,6%	0,1%	0,4%	0,1%
Distribution	0,4%	-	0,4%	-
Ressources de base	0,2%	-	0,1%	-
Liquidités et autres	9,7%	-	9,7%	-

### Répartition par profil (contribution au delta)



### Répartition par profil (poids)



Obligations Delta < 25%      Mixte 25% ≤ Delta < 75%      Actions 75% ≤ Delta

### Commentaire de gestion

Les principaux indices actions européens poursuivent leur rebond depuis les points bas enregistrés début avril. Les investisseurs demeurent sensibles aux rebondissements entourant les négociations tarifaires avec les États-Unis. Le pic tarifaire semble désormais dépassé, mais l'ampleur de la désescalade reste incertaine. Ainsi, l'appétit pour les valeurs refuges ne faiblit pas, ces dernières constituant une alternative moins volatile au dollar américain. La Fed comme la BCE adoptent un ton attentiste pour les mois à venir. Elles s'appuient notamment sur des agrégats macroéconomiques qui font preuve de résilience à ce stade en bénéficiant pour partie d'une baisse des prix de l'énergie. Sur le plan microéconomique, les publications du premier trimestre se révèlent rassurantes, en particulier en ce qui concerne les revenus. Dans ce contexte, le marché primaire des obligations convertibles retrouve une dynamique plus soutenue, avec cinq opérations totalisant près de 2,5 milliards d'euros.

Depuis le début de l'année, le fonds affiche une performance de 7,23% contre 5,48% pour son indice de référence, le Refinitiv Europe Focus Hedged CB (EUR). Parmi les placements réalisés, les souches suivantes ont été souscrites : Goldman Sachs/ASML 2030, Vonovia 2032 et Euronext 2030. L'échangeable bancaire à échéance 2030 offre une exposition mesurée au groupe néerlandais spécialisé dans les machines de photolithographie, actuellement valorisé sur des multiples attractifs. La souche la plus longue a été sélectionnée dans le cadre du double placement proposé par le groupe immobilier allemand, et ce pour un montant total de 1,3 milliard d'euros. La valeur liquidative présente une décote significative, couplée à un rendement attractif, permettant d'attendre un environnement plus favorable sur le marché résidentiel. Enfin, l'exposition à l'une des principales places boursières de la zone euro assure une diversification sectorielle à travers une société dotée d'une qualité de crédit solide et d'un potentiel de croissance lisible sur les prochains exercices. Sur le marché secondaire, quelques renforcements tactiques ont été opérés sur des souches redevenues plus convexes par rapport au marché des options (Voestalpine 2028 ; Iberdrola 2030). En parallèle, des prises de bénéfices ont été réalisées sur des souches affichant des performances à deux chiffres : Saipem 2029, Nordex 2030, Simon Property / Klépierre, Spie 2028, Elis 2029, IAG 2028 et SK Hynix 2030. Des allègements ont également été effectués sur la poche obligataire ainsi que sur des obligations convertibles à faible sensibilité aux actions (Nexi 2028, WH Smith 2026 et Nexity 2028).

Les obligations convertibles ont retrouvé une convexité conforme à leur moyenne historique, grâce à une valorisation qui joue pleinement son rôle d'amortisseur en période de forte volatilité. Pour préserver cette caractéristique, il est essentiel de s'appuyer sur un renouvellement constant du gisement, un phénomène que nous observons actuellement. En effet, depuis le début de l'année, le marché primaire a offert davantage d'opportunités que sur l'ensemble de l'année 2024. Ces titres, correctement valorisés, se comportent favorablement sur le marché secondaire. Il convient toutefois de noter l'absence du segment des petites et moyennes capitalisations, qui revient désormais à des niveaux boursiers attractifs pour ce type de placement. Le fonds adopte une approche sélective dans ses choix d'investissement, en privilégiant une construction de portefeuille équilibrée et en se concentrant sur des cas d'investissement Investment Grade. Les niveaux actuels de spreads de crédit traduisent une certaine complaisance, appelant à une vigilance accrue. Grâce notamment à des allègements ciblés sur des titres à fort delta, le fonds maintient une sensibilité action proche de 42 %, contre 37 % pour son indice de référence.

Achévé de rédiger le 10/06/2025.



Félix  
Haron, CFA



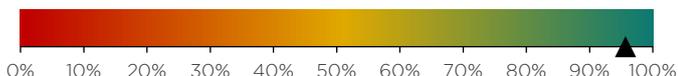
Denis  
Passot



Jean-Paul  
Ing, CFA

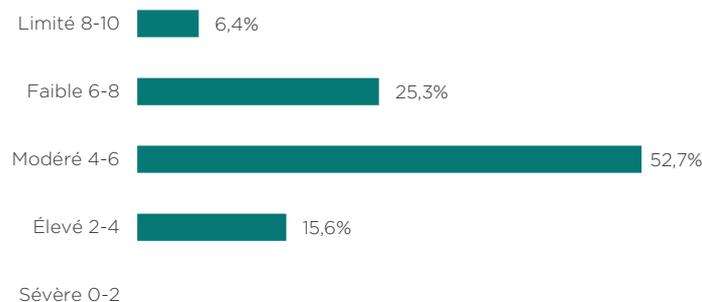
**Analyse extra-financière interne**

**Taux de couverture ABA+ (95,6%)**

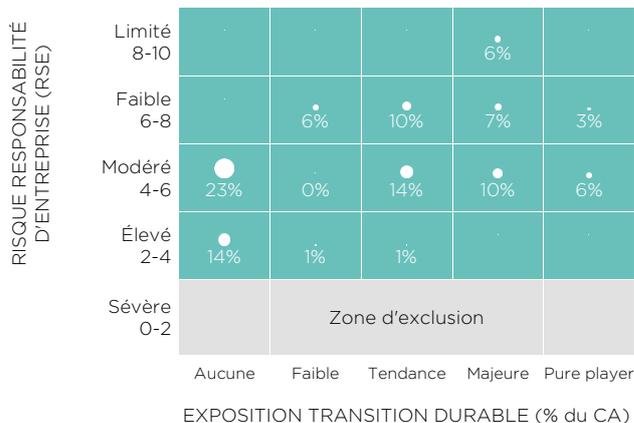


**Note Responsabilité moyenne : 5,3/10**

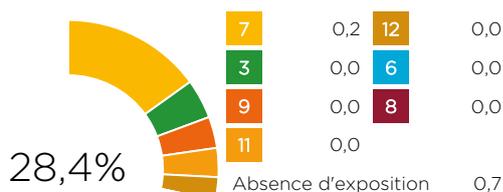
**Répartition du risque de responsabilité<sup>(1)</sup>**



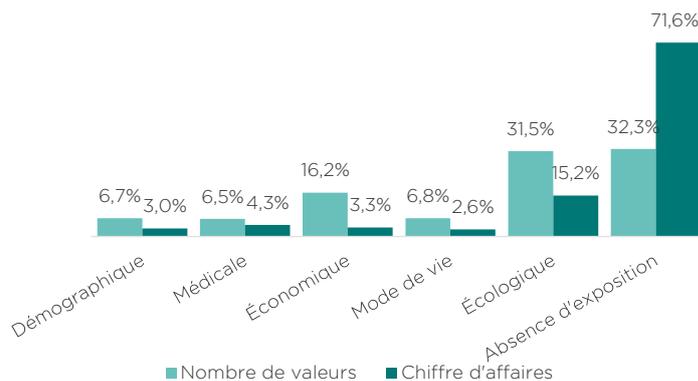
**Exposition transition/RSE<sup>(2)</sup>**



**Exposition aux ODD<sup>(3)</sup>  
 (% de chiffre d'affaires)**



**Exposition aux transitions durables<sup>(4)</sup>**



**Méthodologie d'analyse**

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

<sup>(1)</sup> La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management...

<sup>(2)</sup> La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

<sup>(3)</sup> 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

<sup>(4)</sup> 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

\* Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

**Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)**

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.		
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur	
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>		93%	50 549		
		31/12/2024	91%	55 099		
		29/12/2023	94%	30 934	89%	473
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>		93%	6 796		
		31/12/2024	91%	7 565		
		29/12/2023	94%	5 891	89%	106
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>		93%	194 028		
		31/12/2024	91%	243 587		
		29/12/2023	94%	121 020	89%	2 615
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO <sub>2</sub>		93%	251 273		
		31/12/2024	91%	306 119		
		29/12/2023	94%	155 812	89%	3 190
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO <sub>2</sub>		93%	57 345		
		31/12/2024	91%	62 663		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /EUR M investis		93%	421	92%	589
		31/12/2024	91%	536	94%	653
		29/12/2023	94%	471	89%	445
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR M de CA		93%	769	92%	880
		31/12/2024	91%	965	94%	962
		29/12/2023	94%	761	90%	792
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles			93%	0%	92%	0%
		31/12/2024	91%	0%	94%	0%
		29/12/2023	11%	0%	10%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable			76%	71,7%	73%	68,7%
		31/12/2024	84%	62,8%	78%	63,1%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable			6%	92,2%	5%	83,9%
		31/12/2024	2%	89,8%	4%	89,3%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA		93%	0,6	92%	0,8
		31/12/2024	91%	0,5	94%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité			93%	0,0%	92%	0,0%
		31/12/2024	91%	0,1%	94%	0,1%
		29/12/2023	3%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau		5%	0	9%	0
		31/12/2024	7%	0	5%	0
		29/12/2023	5%	29	0%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis		93%	1,5	92%	1,9
		31/12/2024	91%	1,3	94%	37,8
		29/12/2023	55%	1,1	53%	1,1
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE			93%	0,0%	92%	0,0%
		31/12/2024	91%	0,0%	94%	0,0%
		29/12/2023	94%	0,0%	90%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE			93%	0,0%	92%	0,0%
		31/12/2024	91%	0,0%	94%	0,0%
		29/12/2023	94%	0,3%	90%	0,2%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé			83%	10,4%	87%	9,6%
		31/12/2024	70%	11,6%	80%	12,2%
		29/12/2023	21%	16,9%	20%	6,0%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance			93%	42,4%	92%	42,7%
		31/12/2024	91%	43,8%	94%	42,2%
		29/12/2023	94%	42,2%	90%	40,9%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées			93%	0,0%	92%	0,0%
		31/12/2024	91%	0,0%	94%	0,0%
		29/12/2023	94%	0,0%	90%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m <sup>3</sup> /EUR M de CA		58%	6 536	54%	7 045
		31/12/2024	53%	3 981	50%	5 551
		29/12/2023	7%	1	1%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau			4%	0,6%	6%	0,4%
		31/12/2024	10%	0,4%	5%	0,4%
		29/12/2023	6%	0,0%	1%	0,0%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail			93%	0,0%	92%	0,0%
		31/12/2024	91%	0,0%	94%	0,0%
		29/12/2023	38%	1,5%	23%	0,0%

Source : MSCI

Il est précisé que DNCA Finance a changé de fournisseur de données extra-financières en octobre 2023 passant d'un suivi des externalités négatives par le fournisseur Scope Rating au profit d'un suivi des indicateurs de performance (PAI) par le fournisseur MSCI. Ce changement de fournisseur et de typologie d'indicateurs empêche DNCA Finance de produire un comparatif de performances ESG sur 3 ans. DNCA Finance s'engage à produire cet historique à compter des données disponibles en décembre 2023.

### Informations administratives

**Nom :** DNCA INVEST Convertibles  
**Code ISIN (Part B) :** LU0512124107  
**Classification SFDR :** Art.8  
**Date de création :** 25/05/2010  
**Horizon d'investissement :** Minimum 5 ans  
**Devise :** Euro  
**Domiciliation :** Luxembourg  
**Forme juridique :** SICAV  
**Indicateur de référence :** Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index  
**Fréquence de calcul des VL :** Quotidienne  
**Société de gestion :** DNCA Finance

#### Equipe de gestion :

Félix HARON, CFA  
Denis PASSOT  
Jean-Paul ING, CFA

**Éligible à l'assurance vie :** Oui

**Éligible au PEA :** Non

**Minimum d'investissement :** 0 EUR

**Frais de souscription :** 2% max

**Frais de rachat :** -

**Frais de gestion :** 1,80%

**Frais courants au 31/12/2023 :** 1,94%

**Commission de surperformance :** 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index avec High Water Mark

**Dépositaire :** BNP Paribas - Luxembourg Branch

**Règlement / Livraison :** T+2

**Cut off :** 12:00 Luxembourg time

### Mentions légales

**Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.** Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou sur simple demande écrite adressée à [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégué de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien [https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country\\_fr](https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr).

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

### Glossaire

**Bêta.** Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

**Coefficient de corrélation.** Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

**Rend. du dividende.** Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.

**DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA).** Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.

**EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise).** La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.

**P/B.** Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.

**P/CF (Share price/Cash Flow per Share).** Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.

**PER (Price Earnings Ratio).** Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.

**Ratio de Sharpe.** Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

**Ratio d'information.** Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

**ROE (Return On Equity).** La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.

**Tracking error.** Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.